



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

LOCATION SALLE
POLYVALENTE « JEAN
FERRAT »

DEMANDE DE
REMBOURSEMENT

Date de la convocation
Le 14 Décembre 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Le Maire ou le Président
informe que la présente
délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal
Administratif de LILLE dans
un délai de 2 mois, à compter
de la présente publication par
courrier postal (CS 62039
59014 cedex, 5 Rue Geoffroy
Saint-Hilaire, 59000 LILLE) ;

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le
23 décembre 2022
publiée ou notifiée le
24 décembre 2022
Document certifié conforme,
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 20 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Vingt Décembre à Dix Huit heures Trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Eveline LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, MM. Daniel HERLAUD, Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT.

Excusés : Mmes Annie NOTELET (pouvoir à M. Michel RENARD), Patricia DURIEUX-PATRIS, Monique PASSET (pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), Sandrine PONCHANT-CODET (pouvoir à Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT), MM. Romuald CHANTREL (pouvoir à M. Jean-Luc BULENS), Benjamin LECLERCQ (pouvoir à Raphaël KRUSZYNSKI), Cédric LATOUCHE (pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Anthony HERNANDEZ (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mmes Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Catherine ROLY-EL HIBA), Tiffanie SURIA.

Absents : M. Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire explique à l'Assemblée que :

- Le 22 Janvier 2022, Madame BONENFANT née VANDENBROUCK Prescillia, domiciliée à ESCAUTPONT, Rue Adolphe Wagret, n°20, a signé un contrat de location de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » pour célébrer un mariage devant se dérouler le 30 juillet 2022 et réunir 140 personnes.
- La configuration retenue était la suivante : hall, salle 1 et 2 et cuisine, pour un tarif de location de 900 € (du Vendredi 29 Juillet 2022 au Lundi 1^{er} Août 2022).

Elle informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 03 Août 2022, Madame Prescillia BONENFANT lui a adressé une lettre de réclamation :

- Relatant les multiples désordres qu'elle avait rencontrés au sein de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » à cette occasion (porte arrière ne fermant pas à clef, chambre froide défectueuse, alarme anti-intrusion « anarchique », absence de balai).
- Sollicitant de la part de la Commune un dédommagement des préjudices qu'elle a subis suite aux dysfonctionnements de ladite salle.

A cet effet, Madame le Maire propose à l'Assemblée d'effectuer un remboursement soit partiel, soit intégral du montant ayant été versé dans le cadre de cette location.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A L'UNANIMITE ;

DECIDE d'effectuer un remboursement partiel du montant ayant été versé dans le cadre de cette location, à savoir 450,00 €.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Les Secrétaires de séances :

C. ROLY-EL HIBA

N. DELHAYE-REVEL